La République du Centre, 29 novembre 2017

CHANTEAU

Chanteau a inauguré ses locaux périscolaires

ÉCOLE. Jannick Vié (quatrième, à gauche) entouré de ses invités, lors de l'inauguration officielle des locaux périscolaires.

Jannick Vié, le maire de Chanteau, a inauguré officiellement les nouveaux locaux périscolaires vendredi, en fin de matinée.

Cette extension de l'école élémentaire d'environ 200 m², est une construction modulaire de structure bois répondant à toutes les normes environnementales. Elle abrite deux salles pouvant accueillir 30 élèves ainsi qu'un bureau. Les travaux n'ont duré que quatre mois.

Dans son allocution, le maire a retracé la genèse de ce projet qui répondait à un impératif d'accueil urgent de nouveaux élèves. « Nous avions à la fois le souci de répondre aux nouveaux besoins de notre école, des enseignantes et aux attentes de nombreux parents » a-t-il déclaré. Avant de conclure : « Avec ce nouveau bâtiment, l'école de Chanteau est dotée d'un équipement moderne, respectueux de l'environnement ». ■

LE COÛT

Financement. Coût total du bâtiment : 359.456€ HT. Subventions : État : 125.810 € ; Région Centre : 107.800 €. Le solde, soit 125.846€, a été financé sur les fonds propres de la commune.

Phoca PDF